

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">SUPRA (Eurolist)</p>

Par courrier du 28 août 2007, la société EDEV EnR Réparties (1) (90, Esplanade du Général de Gaulle, 92933 Paris La Défense cedex) a déclaré avoir franchi en hausse les seuils des 2/3 du capital et des droits de vote de la société SUPRA, et détenir 895 582 actions SUPRA représentant autant de droits de vote, soit 82,29% du capital et 81,98% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition par EDEV EnR Réparties d'actions SUPRA dans le cadre de la garantie de cours qu'elle a initiée, du 20 juillet au 20 août 2007 (3).

-
- (1) EDEV EnR Réparties est contrôlée au plus haut niveau par EDF SA.
 - (2) Sur la base d'un capital composé de 1 088 378 actions et d'au plus 1 092 440 droits de vote.
 - (3) Cf. notamment D&I 207C1945 du 27 août 2007.